

/R E P R I S E/ - Convocation de presse - Réunion d'information pour les syndiqué-es de Labatt

MONTREAL, le 29 juillet /CNW Telbec/ - Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la brasserie Labatt (CSN), en grève depuis le 16 juin dernier, tiendra une assemblée générale d'information demain matin (mercredi) afin de faire le point sur le conflit. La réunion, qui aura lieu à huis clos, sera suivie d'un point de presse.

Rappelons que dans un rapport émis la semaine dernière, l'enquêteur du ministère du Travail constatait que la brasserie Labatt contrevenait aux dispositions anti-scabs du Code du travail afin de maintenir ses opérations brassicoles et de distribution en dépit de la grève de ses 950 travailleurs. L'enquêteur avait en effet constaté, lors de sa visite de l'usine et du centre de distribution Montréal-Métro de Labatt, que sept personnes contrevenaient aux dispositions anti-briseurs de grève.

Présentement, les négociations entre les parties se poursuivent en présence d'un conciliateur.

On sait que le syndicat désire davantage de postes réguliers pour les travailleurs temporaires qui, actuellement, peuvent attendre parfois plus de 10 ans avant d'obtenir un poste régulier. Ces travailleurs n'ont pas accès aux avantages sociaux et ont des salaires moindres. Le syndicat veut aussi mettre fin à la sous-traitance.

Les travailleurs, dont plusieurs ont près de 50 ans, réclament également une bonification de leur régime de retraite.

Début de la réunion d'information : 9h, le 30 juillet

Point de presse : entre midi et 13 h

Lieu : 1111, rue Lapierre, La Salle

-30-

Renseignements: Normand Faubert, vice-président du syndicat ;
téléavertisseur : (514) 741-9506; Source : Benoit Aubry, Information-CSN ;
(514) 598-2024 ; cellulaire : (514) 971-0765

CSN a 1082 communiqués dans cette base de données.